

# Genève & région

BCGe: le réquisitoire du procureur Schmid

Page 19

Versoix: un apprenti champion de la biodiversité

Page 21



PATRICK TONDEUX

## Urbanisme

# Plutôt que de bétonner, Meyrin préfère surlever

**La Commune veut lutter contre le «remplissage» de sa cité. En échange, elle propose d'ajouter des étages**

Christian Bernet

Ajouter des étages aux immeubles. C'est la hantise de certaines communes, réfractaires à la hauteur. D'autres y voient comme une planche de salut. C'est le cas de Meyrin. Pour éviter le bétonnage de sa cité, la Commune a trouvé la parade: la surélévation. Récemment, les élus du Conseil municipal ont adopté à l'unanimité une résolution qui se veut comme un pacte constructif de défense de la cité.

«Nous ne sommes pas opposés à la création de logements, insiste d'emblée Pierre-Alain Tschudi, conseiller administratif écologiste en charge de l'Urbanisme et des travaux publics. D'ailleurs, beaucoup d'enfants de la commune cherchent à se loger ici. Mais nous voulons conserver notre qualité de vie et ce qui fait l'identité de Meyrin, cette ville à la campagne.»

La spécificité de la cité, ce sont ces grands espaces verts entre les immeubles, dépourvus de clôtures. «Il n'y en a que deux et c'est assez mal vu», précise le magistrat. Mais voilà. Les projets de construction se multiplient. Les promoteurs tentent d'insérer tant bien que mal des immeubles entre deux barres. Au risque de dénaturer le plan d'ensemble, dessiné dans les années 60. «Nous voulons garder ces grandes traversées qui font le charme de cette cité-parc», insiste Pierre-Alain Tschudi.

Contre le bétonnage de son sol,



Meyrin veut préserver son identité de «ville à la campagne» en évitant de bétonner partout. PATRICK GILLIÉRON LOPRENO

### On surélève surtout au centre-ville

En optant pour des étages en plus plutôt que pour le bétonnage, la Commune de Meyrin fait un usage judicieux mais inattendu de la loi. Quand Mark Muller, l'ancien conseiller d'Etat, a mis en place en 2008 la loi sur les surélévations, il avait surtout le centre-ville dans le viseur. D'ailleurs, 80% des demandes de

surélévations se situent en ville de Genève. La nouvelle loi autorise des hauteurs maximales de 30 mètres en ville, et de 27 mètres dans la couronne urbaine (zone 3). Il faut toutefois que les immeubles soient assez espacés. A ce jour, 130 requêtes ont été déposées, pour un potentiel de 900 logements. **C.B.**

la Commune propose donc la surélévation. Elle a réalisé une étude pour dresser l'inventaire de tout ce qui doit être préservé, et des immeubles qui pourront être surélevés, d'un ou de deux étages, ou pas du tout. Elle prévoit aussi de prolonger une dizaine de barres, dans le respect des alignements.

**Plus haut, mais plus beau**  
Ce document a été élaboré en collaboration avec le Canton. Il pro-

pose aussi une démarche. De la part des promoteurs qui souhaitent surélever, la Commune attend une compensation. «Nous leur demandons de valoriser les espaces publics au pied des immeubles, de régler la question des parkings et d'améliorer l'enveloppe énergétique des bâtiments», explique Olivier Morand, chef du Service communal de l'urbanisme et de l'énergie.

C'est trop demander aux promoteurs? La Commune assure

que non. Récemment, à l'un d'eux qui souhaitait surélever d'un étage, elle lui a demandé d'en ajouter deux! «Nos requêtes sont bien accueillies par les propriétaires, car elles valorisent les projets», assure l'architecte.

Autre exemple: plutôt que de réaliser deux petits immeubles dans un parc, la commune a proposé à un propriétaire de prolonger d'une allée un immeuble de onze étages.

Ce dispositif n'a pas encore de

### «Nous voulons conserver notre qualité de vie et ce qui fait l'identité de Meyrin»

Pierre-Alain Tschudi  
Conseiller administratif

force légale. C'est pourquoi la Commune veut lancer des plans localisés de quartier pour mettre son projet en musique.

### 1500 logements

Reste une question. Cette démarche n'est-elle pas une manière déguisée de verrouiller le développement de la commune et de limiter le nombre de nouveaux logements?

Les autorités assurent le contraire. Le potentiel à bâtir représente environ 150 000 m<sup>2</sup> de surfaces brutes de plancher, soit l'équivalent de 1500 logements. Un tiers par le biais de nouveaux immeubles dans le prolongement d'autres, et les deux tiers par des surélévations. Si tout se réalisait, la densité de la cité (et non pas de la commune) passerait de 0,9 à 1,12, soit une augmentation du bâti de 24%.

PUBLICITÉ



Service des loisirs de la jeunesse

### passport-vacances 2012

Vente dès le 25 avril  
Fr. 60.- pour deux semaines

de 10 à 15 ans  
du 9 juillet au 19 août

Lieux de vente et programme des activités  
au 022 546 21 40 ou  
www.ge.ch/loisirs\_jeunes



Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

## Comment les candidats vont séduire les Genevois

**Le PS lance sa campagne au Conseil d'Etat ce matin. Le PLR, samedi. Le MCG est en piste depuis deux mois**

Samedi, Jean-Luc Mélançon, candidat du Front de gauche à la présidentielle française, tenait un meeting sur une plage de Marseille. Rien d'aussi original ne semble prévu pour l'élection partielle au Conseil d'Etat genevois du 17 juin... Les prétendants socialistes et du PLR se mettent enfin en action alors que le MCG est en campagne depuis deux mois. Le PS livre son plan de bataille ce matin: «Vu notre budget, nous n'allons pas faire de miracles», prévient son secrétaire général, Arnaud Moreillon. Le

parti va privilégier les stands et les conférences de presse. «Aujourd'hui, nous allons parler des actions concrètes que nous pourrions entreprendre sur une année si je suis élue», confie la candidate Anne Emery-Torracinta. La campagne PS tournera autour de l'emploi et l'aménagement.

«Défenseur» du poste laissé vacant par Mark Muller, le Parti libéral-radical (PLR) tiendra ses premiers stands samedi. Le parti compte surtout mobiliser les associations communales pour faire connaître Pierre Maudet hors de la ville. Le PLR va par ailleurs organiser des rencontres permettant à la population de parler avec le candidat autour d'un thème précis. La campagne sera couronnée le

24 mai par une fête place de Sardaigne à Carouge. Pourquoi cette date? C'est l'anniversaire de la fondation du nouveau parti, il y a un an. Les thèmes de campagne du PLR tourneront autour de l'emploi, du logement et de la sécurité: «Mais il faut avant tout rétablir la confiance entre le gouvernement et la population et ce n'est pas un homme qui changera tout», explique le candidat.

De son côté, le MCG va accroître sa présence dans la rue. «Nous aurons entre dix et quinze stands et organiserons des meetings dans les communes», assure Eric Stauffer, qui fera campagne sur la sécurité. Et s'il doit reprendre le DCTI? «Je le ferais, mais dans ce cas, le Conseil d'Etat assumera de ne pas m'avoir

donné la Sécurité.» Les Verts libéraux vont aussi avoir quelques stands. Pour promouvoir Laurent Seydoux, ils organisent un café politique le 26 avril sur les zones franches et l'agglomération en présence d'Etienne Blanc, député-maire de Divonne. Le parti parlera aussi d'économies d'énergie et de bâtiment. Il tiendra une «université de printemps». Le Parti pirate d'Alexis Roussel, lui, aura quelques stands. Sa campagne sera notamment axée sur la démocratisation de la société électronique. **M.BN**

Notre dossier complet sur  
www.succession.tdg.ch

tdg.ch

Sur le Web aujourd'hui

### Dès 13 heures

● **Politique** Candidate au Conseil d'Etat, la socialiste Anne Emery-Torracinta lance officiellement sa campagne.

### Dès 14 heures

● **Palexpo** Le 40e Salon des inventions ouvre ses portes. 765 exposants de 45 pays sont présents dans la halle 7 jusqu'à dimanche.

### Dès 20 heures

● **Débats** Session du Conseil municipal de la Ville de Genève.